



Règlement du concours :

La Fête fédérale de gymnastique de Bienne (ETF 2013) soutient une sélection de projets de développement durable

L'ETF 2013 a pu dissoudre son association le 1^{er} décembre 2016 et verse une partie du bénéfice à des projets durables mis en œuvre dans la région de Bienne.

On recherche des « projets gagnants » auxquels un soutien financier d'un montant total de au minimum 50 000 francs sera versé.

Conditions de participation :

Des projets durables qui répondent au minimum aux conditions-cadres suivantes sont recherchés :

- ✓ Le projet est mis en œuvre dans l'une des communes de l'ETF 2013 (Bienne, Nidau, Ipsach, Sutz-Lattrigen, Bellmund, Evilard)
- ✓ Le projet est actuellement en phase de développement ou est mis en œuvre au maximum depuis janvier 2016
- ✓ Le projet contribue à des solutions innovantes et durables
- ✓ Le projet répond parfaitement à au moins un des 10 critères suivants

Critères environnementaux :

- 1) Utilisation exclusive de ressources régionales et conformes à un mode de production durable
- 2) Utilisation ou production exclusive d'énergies renouvelables locales
- 3) Valorisation, protection et conservation de la nature
- 4) Développement de nouvelles technologies dans le domaine de l'environnement (par exemple solutions « cradle to cradle », nouvelles sources d'énergie renouvelables, nouvelles solutions de mobilité, etc.

Critères sociaux :

- 5) La participation et l'implication des groupes concernés sont des priorités
- 6) Le projet est axé sur l'intégration de groupes défavorisés
- 7) Développement de nouvelles offres destinées à des groupes cibles spécifiques (formation, soin, gastronomie, points de rencontre, prestations d'assistance...)

Critères économiques :

- 8) Obtention d'un facteur coût/utilisé très élevé associé à des conditions de travail équitables
- 9) Mise en œuvre de formes de financement alternatives
- 10) Présentation d'une chaîne de production de valeur régionale performante

La procédure de soumission des projets se déroule comme suit :

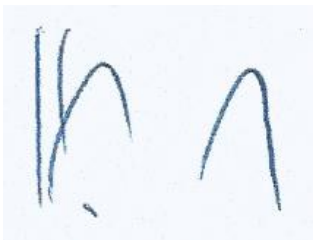
- Décrivez brièvement votre projet sur une feuille A4, en indiquant notamment les données suivantes :
 - ✓ Adresse postale, téléphone, e-mail, interlocuteur
 - ✓ Présentation des auteurs/responsables du projet
 - ✓ Objectifs poursuivis dans le cadre du projet
 - ✓ Motivation pour le projet
 - ✓ Présentation de la procédure suivie pour la mise en œuvre
 - ✓ Indication des critères que vous pensez satisfaire pour le concours
 - ✓ Indication d'un budget approximatif

- Présentez également votre projet dans une courte vidéo de 2 minutes maximum (réalisation simple avec un téléphone portable !)
- L'ensemble des supports (document PDF A4 et film sur une clé USB) doit être **envoyé** au plus tard le 27 Janvier 2017 à l'adresse suivante :
Frank Hofer, Concours ETF, Vogelsang 83, 2502 Bienne
- Vous serez informés début mars de l'éventuelle sélection de votre projet pour l'étape suivante
- La cérémonie de remise des prix aura lieu en avril 2017 dans les studios de Telebielingue. Un jury sélectionnera les projets gagnants et déterminera la contribution de soutien.

La procédure d'attribution en bref :

| | |
|---------------------|--|
| 27.01.2017 | Dépôt des projets |
| Mars 2017 | Réunion du comité de sélection et sélection des projets |
| 20 mars 2017 | Avis écrit à tous les projets déposés 6 à 8 projets (en fonction du nombre de projets éligibles) sont admis en phase finale |
| Avril 2017 | Cérémonie de remise des prix dans les studios de Telebielingue Présentation des projets gagnants et remise des prix par le jury |

Règlement adopté lors de l'assemblée générale de l'association de soutien ETF 2013 du 1^{er} décembre 2016.



Le président, Hans Stöckli